



# SKI CLUB DE BESSE

Coupe Paul VEDRENNE  
Dimanche 05 Mars 2023  
Course U16 à Master

## RÈGLEMENT

- Article 1 :** Le SKI CLUB DE BESSE organise le dimanche 05 Mars 2023  
**la Coupe Paul VEDRENNE**
- Article 2 :** Cette épreuve sera courue sous forme :  
**Dimanche : slalom en 2 manches**
- Article 3 :** Le règlement sera celui de la FFS et les concurrents devront avoir leur licence en règle.
- Article 4 :** L'épreuve sera ouverte de U16 à Master, garçons et filles.
- Article 5 :** Les inscriptions doivent parvenir avant le **vendredi 03 Mars à 19 h** par l'inscription en ligne sur le site du Comité  
**[www.ski-auvergne.com](http://www.ski-auvergne.com)**

Aucune inscription ne sera acceptée après l'heure limite (l'heure du courrier électronique automatique de confirmation depuis le site du Comité faisant foi) :

- **10€ par coureur**, tout coureur tiré au sort sera facturé !
- Tout dossard non rendu à l'issue de la course sera facturé 30 € au club du coureur concerné.
- Le courrier automatique de confirmation d'engagement doit comporter **les noms** des juges de portes, selon le barème de 1 juge pour 1 à 4 coureurs, 2 juges au-delà de 4 coureurs

## PROGRAMME :

### Tirage au sort Reconnaissance

le samedi à 18 h à **l'office du tourisme de Super Besse** à vitesse réduite le long du tracé, sauf décision contraire du Jury, **dossard apparent.**

### Horaires

<b>Remise des dossards</b>	8h (Office du Tourisme)
<b>Reconnaissance</b>	8 h30 à 9h15
<b>Fermeture de la piste</b>	9h15
<b>Départ de la 1<sup>ère</sup> manche</b>	9 h30
<b>Départ de la 2<sup>ème</sup> manche</b>	1 h après la fin de la 1 <sup>ère</sup> manche
<b>Remise des prix</b>	45 mn après la fin de l'épreuve devant l'office du tourisme

**Le port du casque et d'une protection dorsale sont obligatoires.**

Toute inscription équivaut à une acceptation pure et simple du présent règlement et de celui de la FFS.

**NB : Les dossards ne seront remis au chef d'équipe qu'en présence des juges de porte et après règlement des frais d'inscription.**

**Toute décision de report ou d'annulation sera publiée sur le site du Comité vendredi à partir de midi**

**63610 BESSE**

<http://www.skiclubbesse.fr/> [scbesse@wanadoo.fr](mailto:scbesse@wanadoo.fr)



# SKI CLUB DE BESSE

Coupe Paul VEDRENNE  
Dimanche 05 Mars 2023  
Course U16 à Master

## Compléments sur l'organisation / obligations sanitaires

- 1- Les dossards seront remis à l'entraîneur uniquement, après règlement des frais d'inscription (10 euros / coureur inscrit) (chèque à l'ordre de « ski club de Besse ou espèces).
- 2- Résultats :
  - Suivi des résultats en live : <https://www.ski-auvergne.com/live>
  - Podium pour les 3 premiers de chaque catégorie, filles et garçons.
  - Remise des prix à l'issue de la course à l'office du tourisme.

**NB :** Attention, les récompenses seront remises aux coureurs présents à la remise.



**63610 BESSE**

<http://www.skiclubbesse.fr/> [scbesse@wanadoo.fr](mailto:scbesse@wanadoo.fr)